



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5e séance régulière
en date du 26 février 2019

Présences

M. André Langlois, parent
Mme. Stéphanie Beauvais, parent
Mme. Émilie Turcotte, parent
M. Martin Vincent, parent
Mme. Isabelle Bergevin, enseignante
Mme. Diane Larocque, enseignante
Mme Karine Côté, enseignante
Mme Valérie Dionne, enseignante
Mme Louise Arguin, personnel de soutien
Mme Julie Bergevin, Service de garde
Mme Julie Taillefer, directrice adjointe
Mme Josée Szijarto, directrice

Absences

Mme Geneviève Verne, parent
M. Mamadou Bailo Baldé, parent

Présences du public :

Mme Monique Marcoux, enseignante
Mme Janick Laurin, enseignante
Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Mélodie Champagne, enseignante
Mme Isabelle Leroux, enseignante

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18h35. M. Martin Vincent, vice-président, anime la rencontre du CÉ.
Il y a quorum.

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Isabelle Bergevin sera secrétaire.

3. Questions du public

Mme Monique Marcoux, enseignante du programme d'anglais intensif, vient s'exprimer sur sa déception quant au retrait du programme d'anglais intensif. Elle ajoute aussi des arguments pour démontrer son opinion.

Il y a ensuite discussion sur le processus de consultation qui conduit à une proposition de la direction aux membres du CÉ.

Mme Isabelle Legault, enseignante de deuxième année, vient s'exprimer avec ses collègues Janick Laurin, Isabelle Leroux et Mélodie Champagne pour justifier leur demande de bonifier le nombre de minutes en éducation physique. Leur proposition est de prendre 30 minutes

en musique pour les investir en temps d'éducation physique. Elles présentent donc leurs divers arguments et statistiques en donnant plusieurs exemples.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-02CE18/19-045

Il est proposé par Mme Valérie Dionne appuyée par Mme Louise Arguin d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 16.1 : 90 minutes en maternelle et la modification suivante au point 14 : Lecturothon (*information*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2019 et suivis

26-02CE18/19-046

Il est proposé par Mme Diane Larocque appuyée par M. André Langlois d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

5.1 Grille-matières 2019-2020

Discussion concernant le retrait de 30 minutes en musique pour les ajouter en éducation physique.

26-02CE18/19-047

Il est proposé par Mme Émilie Turcotte appuyée par Mme Julie Bergevin d'approuver la grille-matières 2019-2020 telle que présentée c'est-à-dire avec le retrait de l'anglais intensif en 6^e année pour l'an prochain et l'ajout de 30 minutes en éducation physique qui remplaceront 30 minutes en musique, dans la grille de 2^e année.

Le vote est demandé.

Le résultat du vote est : 9 pour et 1 contre.

APPROUVÉE À LA MAJORITÉ

5.2 Alternatives à l'anglais intensif pour tous

Suggestions des membres du Conseil d'établissement :

- Activités parascolaires;
- Activités offertes par l'enseignante d'anglais (dans sa tâche) en parascolaire;
- Activités offertes en parascolaire, mais plus tôt dans la scolarité (1^{er} cycle);
- Offrir une seule classe d'anglais intensif (5^e ou 6^e).

Proposition de Diane Larocque :

Que le CPE vérifie la possibilité d'offrir l'anglais intensif à tous en 5^e année ou à un groupe en particulier.

Approuvée à la majorité (6 pour, 1 contre, 3 abstentions)

6. Parole du représentant au comité de parents

Aucun commentaire pour l'instant de la part du représentant.

7. Révision budgétaire école / SDG

Madame Szijarto présente le document de révision budgétaire de l'école.

26-02CE18/19-048

Il est proposé par Mme Diane Larocque appuyée par Mme Louise Arguin d'adopter le budget de l'école (fonctionnement et investissement) révisé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Julie Bergevin présente le document de révision budgétaire du service de garde.

26-02CE18/19-049

Il est proposé par Mme Diane Larocque appuyée par M. André Langlois d'adopter le budget du service de garde révisé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Programme d'éducation à la sexualité

Madame Szijarto présente la planification des contenus proposée par les enseignants.

26-02CE18/19-050

Il est proposé par Mme Julie Bergevin appuyée par Mme Valérie Dionne d'approuver la planification des contenus du programme d'éducation à la sexualité (1^{re} à 6^e année) pour l'année 2018-2019 telle que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Encadrement des frais chargés aux parents

Mme Szijarto propose de reporter au mois de mars l'approbation des encadrements.

C'est accepté par tous.

10. Consultation selon l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022

M. Martin Vincent présente le plan triennal. Pas de commentaire.

11. Critères de sélection des directions d'établissement

Présentation de la liste des critères de sélection des directions d'établissement. Pas de commentaire.

12. Dates disponibles pour le patinage

Mme Julie Taillefer présente la liste des dates pour le patinage libre.

13. Semaine de la lecture

Mme Julie Taillefer présente les activités prévues pendant la semaine de la lecture.

Louise Arguin et Julie Bergevin se proposent pour comptabiliser l'argent amassé suite au lecturothon.

26-02CE18/19-051

Il est proposé par Mme Louise Arguin appuyée par M. André Langlois d'approuver la tenue de la Semaine de la lecture.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Lecturothon

Mme Julie Taillefer présente les modalités de fonctionnement du lecturothon qui avait déjà été approuvé l'an passé.

15. Activités éducatives

Mme Szijarto présente l'activité de patinage du groupe 150-160.

26-02CE18/19-052

Il est proposé par Mme Julie Bergevin appuyée par Mme Stéphanie Beauvais d'approuver l'activité « Patinage au Parc Loiselle » pour les élèves du groupe 150-160 telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

16. Points d'information

16.1 Bloc de 90 minutes (préscolaire)

Louise Arguin explique que ce bloc de 90 minutes sera très dispendieux l'an prochain car il y aura 6 groupes au préscolaire. Le temps véritablement alloué est supérieur puisque ça représente un après-midi par semaine.

Il y a aussi des éducatrices engagées pour s'occuper des pauses.

Mme Arguin se demande pourquoi ces après-midis ont lieu alors que l'on a si peu de budget et que c'est si dispendieux.

Madame Szijarto explique l'historique de ces 90 minutes. Elle indique aussi que le budget alloué par le ministère est insuffisant pour financer cela. Actuellement, c'est le budget de l'école qui comble la différence. Il faudra trouver une solution afin de diminuer l'écart entre la subvention reçue et le coût réel.

17. Dépôt de document

Aucun dépôt

18. Levée de la séance

Levée de la séance à 21h35.

Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René

M. Martin Vincent
Vice-Président du CÉ